

Ville de
bellerive



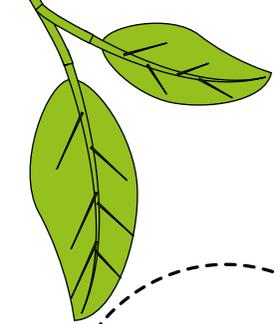
Guide pratique

Permis de végétaliser

Participez à la biodiversité
dans votre quartier !

Ville de
belle
rive
sur
aller


papier 100%
recyclé



Le permis de végétaliser est un dispositif de la ville de Bellerive-sur-Allier pour encourager le développement de la végétalisation et la biodiversité en ville.

Si vous souhaitez devenir le jardinier ou la jardinière de votre quartier, le permis de végétaliser est fait pour vous !



1. modalités pratiques

Grâce au permis de végétaliser, vous pouvez désormais vous approprier des petits bouts de l'espace public. Ce dispositif présente plusieurs avantages : embellir les rues, rafraîchir l'air, offrir un refuge à la petite faune, créer des liens avec ses voisins...

Plusieurs formes de végétalisation sont possibles ;

- les plantations en pied d'arbre
- les plantations de pleine terre (pied d'immeuble, mur...)

Le dépôt des candidatures est ouvert toute l'année, avec un délai d'instruction d'un mois maximum. Une fois délivré, le permis de végétaliser est valable 3 ans, renouvelable par déclaration auprès du service concerné.

La collectivité me fournit une signalétique à apposer sur les espaces végétalisés. J'accepte que des photos et/ou vidéos de mes aménagements soient prises et éventuellement utilisées pour promouvoir la démarche.



ce dispositif concerne uniquement l'espace public et ne s'applique pas aux propriétés privées.

DEMANDER SON PERMIS DE VÉGÉTALISER Rien de plus facile !

1 Je prends connaissance du guide pratique et de la convention de végétalisation

2 Je renseigne le formulaire de demande

3 La ville de Bellerive étudiera la faisabilité de votre projet : accessibilité, contexte urbain, accord Architecte des Bâtiments de France...

Votre projet est validé !

Signature de la convention avec la ville de Bellerive pour 3 ans. Vous pouvez jardiner !

Votre projet n'est pas possible ?

Pensez aux jardins familiaux et partagés, il y en a sûrement un près de chez vous !

2. j'aménage mon espace

JE RESPECTE LES CONTRAINTES D'AMÉNAGEMENTS DU DOMAINE PUBLIC

L'accessibilité : je dois respecter une bande de 1.40m de passage libre pour le passage des piétons, des poussettes et fauteuils roulants. La végétation ne doit pas dépasser du périmètre de la zone définie et ne doit pas gêner l'accès au mobilier urbain.

La sécurité : la végétation ne doit pas gêner la visibilité de la signalétique routière (feux tricolores, panneaux).

JE PRÉPARE LA ZONE

Plantation en pied d'arbre : le collet de l'arbre ne doit pas être enterré sous peine d'engendrer l'apparition de champignons et ainsi dégrader la santé de l'arbre. De la même manière, j'évite de travailler la terre autour des racines apparentes. Toute plantation doit être effectuée en respectant l'arbre : pas de blessures, coupes, clous, accroches...

Plantations en pied de mur ou bas d'immeuble : j'ameublis, si besoin, le sol avec un outil adapté : fourche, bêche ou grelinette. Les plantes grimpantes à «suçons» ou à «crampons» sont déconseillées. Vous devrez préparer une structure porteuse (fils ou câbles) à votre charge, pour supporter une plante trop forte ou trop lourde. Les fils ou câbles pourront être retendus annuellement.

JE SÉLECTIONNE MES VÉGÉTAUX

Sont favorisées : les plantes vivaces, les espèces locales, mellifères, nectarifères et peu consommatrices en eau (retrouvez la liste des plantes conseillées en page 5).

Sont interdites : les plantes épineuses, urticantes, allergènes, toxiques, arbres & arbustes, illicites et invasives (ex : ambroisie, renouée du japon, impatience d'Himalaya, solidage...).

Sont déconseillées : les plantes potagères et aromatiques. La consommation des produits sera de la responsabilité des cueilleurs.

JE PLANTE À LA BONNE PÉRIODE

Les plantations se font toujours hors période de gel, à l'automne ou au printemps : Je m'assure que la terre soit relativement humide avant de planter. Dans le cas contraire, j'arrose et je repousse la plantation au lendemain. L'idéal est d'apporter du compost à la terre afin de l'amender. Je réalise un trou dont la largeur sera légèrement supérieure à la motte de la plante. Cette dernière devra être humidifiée et son chignon de racines desserré avant qu'elle ne soit installée dans la fosse de plantation. Je replace ensuite la terre tout autour de la plante, sans oublier de la tasser pour assurer la prise des racines et j'arrose copieusement !

3. j'entretiens mon espace

En tant que détenteur du permis de végétaliser, **je suis responsable de l'entretien des plantations.**

Je suis tenu d'arroser, de ramasser les feuilles tombées sur la voie publique, de tailler...
Je dois également respecter l'environnement et la biodiversité, **l'usage de pesticides est proscrit.**



J'arrose les végétaux de façon économe : la fréquence d'arrosage dépend du type de sol, des espèces, de l'ensoleillement et de la météo. À la plantation, la plante a besoin d'eau pour son enracinement (2 à 3 fois

par semaine en moyenne). Ensuite, l'objectif est de réaliser des apports de plus en plus espacés afin que la plante puisse développer son système racinaire en profondeur ; elle sera ainsi plus apte à être autonome.

CONSEILS DU JARDINIER

- j'évite l'arrosage en plein soleil
- j'arrose à la base des plantes afin de limiter le développement des maladies
- j'évite l'eau stagnante pour empêcher la reproduction des moustiques.



Je désherbe : le désherbage est manuel. Je retire régulièrement les herbes spontanées à fort développement, surtout les jeunes arbres, qui viendraient faire concurrence aux plantations.

Si cela ne vous gêne pas, vous pouvez tolérer des adventices rampants ou fleurs spontanées, pour préserver un couvert végétal améliorant ainsi le sol et la biodiversité.



Je paille : le paillage est conseillé et doit uniquement être d'origine végétale. Le paillage permet d'améliorer le sol, de limiter les arrosages et de faciliter le désherbage.



Je taille : les plantes grimpantes doivent être taillées uniquement en cas de gêne ou détérioration.



Je nettoie : je limite les contraintes pour les voisins et autres usagers en nettoyant l'espace confié et ses abords, en taillant les végétaux s'ils gênent le passage et la vue. J'enlève tous les débris qui pourraient se retrouver dans mon espace

végétalisé (papiers, canettes abandonnés par des tiers).



JE RESPECTE L'ENVIRONNEMENT

- l'utilisation de tout produit phytosanitaire ou engrais chimique est strictement interdit.
- seuls le compost ménager, le terreau et le paillage sont autorisés.

Charte de végétalisation

La ville de Bellerive-sur-Allier a établi une liste des plantes autorisées à la plantation.

Découvrez la liste détaillée des végétaux en vivaces et en grimpantes dans les pages suivantes.



4. végétaux conseillés en vivace

Nom commun <small>Nom latin</small>	Couleur de la floraison	Hauteur [cm]	Période de la floraison	Arrosage	Exposition	Couvre sol	Intérêt pour la faune	Observations
Achillée millefeuille <small>Achillea millefolium</small>	blanc	30 à 80	été					médicinal
Aster <small>Aster (genre)</small>	plusieurs coloris	15 à 100	printemps ou automne					
Bergenia <small>Bergenia crassifolia</small>	rose	20 à 50	printemps			+		persistant
Borraghe <small>Borago officinal</small>	bleu	20 à 60	été					
Bugle rampante <small>Ajuga reptans</small>	violet	10 à 30	printemps			+		
Campanule <small>Campanula (genre)</small>	violet ou bleu	30 à 80	été					
Centaurée des montagnes <small>Centaurea montana</small>	bleu	20 à 60	printemps/été					
Coquelourde des jardins <small>Lychnis coronaria</small>	rouge, rose	40 à 60	été/automne					
Corbeille d'argent <small>Arabis caucasica</small>	blanc	10 à 15	printemps			+		persistant

Légende modéré régulier abondant soleil mi-ombre ombre mellifère nectarifère

VÉGÉTAUX CONSEILLÉS EN VIVACE (suite)

Nom commun <small>Nom latin</small>	Couleur de la floraison	Hauteur [cm]	Période de la floraison	Arrosage	Exposition	Couvre sol	Intérêt pour la faune	Observations
Crocsmia <small>Crocsmia (genre)</small>	jaune, orange, rouge	50 à 100	été/automne					
Désespoir du peintre <small>Heuchera (genre)</small>	rose, rouge, blanc	20 à 80	printemps					persistant, feuillage coloré
Echinacea <small>Echinacea purpurea</small>	rose au blanc	100 à 150	été					médicinale
Echinops <small>Echinops retro</small>	sphère bleu	50 à 80	été					
Gaura <small>Gaura lindheimer</small>	blanc au rose	60 à 80	été					
Géranium vivace <small>Geranium macrorrhizum</small>	rose	20 à 40	été			++		
Girofle vivace <small>Erisynum linifolium</small>	jaune	40 à 60	printemps/été					parfum
Grande camomille <small>Tanacetum parthenium</small>	blanche corolle jaune	40 à 70	été					médicinale
Immortelle <small>Helycrysum Italica</small>	jaune	20 à 60	été			+		aromatique
Iris <small>Iris genre</small>	coloris diversifié	20 à 90	printemps					persistant

Légende modéré régulier abondant soleil mi-ombre ombre mellifère nectarifère

VÉGÉTAUX CONSEILLÉS EN VIVACE (suite)

Nom commun <i>Nom latin</i>	Couleur de la floraison	Hauteur [cm]	Période de la floraison	Arrosage	Exposition	Couvre sol	Intérêt pour la faune	Observations
Jacinthe des bois <i>Hyacinthoides non-scripta</i>	bleu/violet	30 à 50	printemps	💧💧	☀️ ☁️		🐝	parfum
Lamium <i>Lamium maculatum</i>	rose	20	printemps	💧💧	☀️ ☁️	+	🦋	persistant
Lavande <i>Lavandula x hybrida</i>	bleu/violet	50 à 80	été	💧	☀️		🦋 🐝	persistant, parfum, médicinal, aromatique
Lierre terrestre <i>Glechoma hederacea</i>	violette	10 à 20	printemps	💧💧	☀️ ☁️	++	🦋 🐝	persistant
Marguerite commune <i>Leucathenum vulgare</i>	blanche corolle jaune	50	été	💧	☀️			
Muflier <i>Antirrhinum majus</i>	jaune, rouge, orange, rose	80 à 150	printemps à l'automne	💧	☀️		🐝	se resème
Muscari <i>Muscari armeniacum</i>	bleu	10 à 20	printemps	💧	☀️ ☁️	+		
Narcisse <i>Narcissus</i>	blanc, jaune, orange	20 à 50	printemps	💧	☀️ ☁️			

Légende 💧 modéré 💧💧 régulier 💧💧💧 abondant ☀️ soleil ☀️ ☁️ mi-ombre ☁️ ombre 🐝 mellifère 🦋 nectarifère

VÉGÉTAUX CONSEILLÉS EN VIVACE (suite)

Nom commun <i>Nom latin</i>	Couleur de la floraison	Hauteur [cm]	Période de la floraison	Arrosage	Exposition	Couvre sol	Intérêt pour la faune	Observations
Oreille de souris <i>Cerastium tomentosum</i>	blanc	20 à 40	printemps	💧	☀️	+		
Origan commun <i>Origanum vulgare</i>	rose	30 à 80	été	💧	☀️		🦋	médicinal, aromatique
Petite pervenche <i>Vinca minor</i>	bleu	10 à 40	printemps	💧💧	☀️ ☁️	++	🦋	persistant
Reine des prés <i>Filipendula ulmaria</i>	blanche	50 à 200	été	💧💧💧	☀️		🦋 🐝	parfum, médicinal
Rose trémière <i>Alcea rosea</i>	rose, pourpre, blanc, noir...	100 à 250	été	💧	☀️ ☁️		🦋 🐝	
Salicaire <i>Lythrum salicaria</i>	rose pourpre	30 à 120	été	💧💧💧	☁️		🦋	
Sariette <i>Satureja montana</i>	blanc	10 à 40	été	💧	☀️		🦋	persistant, aromatique
Sauge <i>Salvia officinalis</i>	bleu	30 à 50	été	💧	☀️	+	🦋	persistant, aromatique
Souci <i>Calendula officinalis</i>	jaune	40 à 80	été/automne	💧	☀️		🦋 🐝	médicinal

Légende 💧 modéré 💧💧 régulier 💧💧💧 abondant ☀️ soleil ☀️ ☁️ mi-ombre ☁️ ombre 🐝 mellifère 🦋 nectarifère



VÉGÉTAUX CONSEILLÉS EN VIVACE (suite)

Nom commun <small>Nom latin</small>	Couleur de la floraison	Hauteur [cm]	Période de la floraison	Arrosage	Exposition	Couvre sol	Intérêt pour la faune	Observations
Thym serpolet <small>Thymus serpyllum</small>	rose	5 à 25	printemps/été			++		aromatique
Valériane officinale <small>Valeriana officinalis</small>	blanc	80 à 200	printemps					médicinal
Véronique <small>Véronica (genre)</small>	Bleu, violet, rose, blanc	40 à 100	été					
Verveine bonariensis <small>Verveina bonariensis</small>	violet	60 à 150	été/automne					
Vipérine <small>Echium vulgare</small>	bleu	30 à 100	printemps/été					

Légende modéré régulier abondant soleil mi-ombre ombre mellifère nectarifère

5. végétaux conseillés en grimpante

Nom commun <small>Nom latin</small>	Couleur de la floraison	Hauteur [cm]	Période de la floraison	Arrosage	Exposition	Couvre sol	Intérêt pour la faune	Observations
Clématite <small>Clematis (genre)</small>	blanc, jaune, orange	5 à 8	printemps/été/automne			+		
Passiflore <small>Passiflora caerulea</small>	violet	8	été/automne					
Trachelospermum jasminoides <small>Trachelospermum jasminoides</small>	blanc	5	été			++		persistant, très parfumé
Vitis vinifera «purpurea» <small>Vitis vinifera «purpurea»</small>		5 à 8	été					persistant, fleur parfumée



Légende modéré régulier abondant soleil mi-ombre ombre mellifère nectarifère



Ville de Belle-rive-sur-Allier

12 Esplanade François-Mitterrand - 03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER

Tél : 04 70 58 87 00 • mairie@ville-bellerive.com

www.ville-bellerive-sur-allier.fr

